

Justificatif généré le 31/03/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 31/03/2023
Département : (78) Yvelines
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/668842
N° d'annonce : 668842

Suivant acte S.S.P. en date à Mareil sur Mauldre du 29.03.2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination :

MPP

Forme : Société par Actions Simplifiée

Siège social : 4 rue Degly Maillot – 78124 MAREIL SUR MAULDRE

Capital : 1.000 euros

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger : l'activité de restauration rapide ambulante de type Food Truck, vente à emporter ou en livraison de tous produits alimentaires et boissons, traiteur pour des événements privés ou publics, organisation d'évènements culinaires ou toutes autres manifestations proposant de la restauration rapide, location du véhicule de restauration mobile à des particuliers ou des professionnels et toutes activités connexes ou liées.

A été nommée en qualité de Présidente : Mme Audrey GRANGE, demeurant 4 rue Degly Maillot – 78124 MAREIL SUR MAULDRE

Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Admission aux assemblées : Les associés peuvent se faire représenter aux délibérations de l'Assemblée par un autre associé ou par un tiers justifiant d'un mandat.

La société sera immatriculée au R.C.S. de VERSAILLES.

Pour avis,

Le Président.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeLOQSs7f

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLOQSs7f>

